Charte Éthique des Enseignements de Cybersécurité

Version du 19/9/2023

Cette charte définit un code de conduite éthique qui s'applique à toute personne souhaitant suivre les enseignements de cybersécurités donnés à l'IUT de Béziers, en cours spécifique ou intégré, formalisé ou informel.

Tous les apprenants (étudiants, apprentis, stagiaires, ...) doivent respecter et faire respecter cette Charte. Toute violation de la charte peut conduire à l'exclusion du cours, sans préjuger des poursuites administratives, disciplinaires, civiles ou pénales.

En adhérant à cette charte, les apprenants déclarent assumer à tout moment leurs responsabilités personnelles à l'égard de l'université, des autres apprenants, des formateurs, des clients, des responsables des sujets d'étude.

Introduction

En tant qu'étudiant en cybersécurité, je comprends que la conduite de tests d'intrusion est une activité délicate qui nécessite une approche éthique et responsable. Je m'engage à agir en conformité avec les principes éthiques suivants dans le cadre de ces tests d'intrusion, tout en respectant les limites légales.

Agir dans les limites légales

Je m'engage à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur lors de la réalisation de tests d'intrusion. Cela inclut notamment le respect des lois sur la protection des données, les lois sur la cybercriminalité et les lois sur le droit d'auteur. Je m'engage à obtenir tous les consentements nécessaires des parties concernées avant de commencer mes études.

Plus précisément je m'engage à :

- respecter les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur. Cela inclut la charte informatique de l'université et les règlements intérieurs me concernant (IUT, université, CFA, SCFC, entreprise, ...);
- honorer le contrat d'étude signé avec le client sur l'intégralité du périmètre et ne jamais sortir du périmètre d'étude autorisé par le client ;
- signaler aux autorités compétentes tout acte illicite dont je pourrais avoir connaissance durant l'étude;
- signaler au client tout contenu manifestement illicite découvert durant l'étude ;

Agir avec loyauté, intégrité et probité

Je m'engage à agir avec loyauté envers mes commanditaires et à maintenir la confidentialité des informations sensibles obtenues au cours des études. Je m'engage à ne pas utiliser, divulguer ou exploiter à des fins personnelles ou malveillantes les informations obtenues ;

Plus précisément je m'engage à :

- agir en totale honnêteté, intégrité et responsabilité;
- fournir des prestations d'audit loyales, discrètes et impartiales ;

- ne pas participer à des activités ayant un résultat néfaste ou nuisible pour le client, l'université, le CFA, mon entreprise, ... ;
- éviter les conflits d'intérêts réels ou perçus et les signaler aux parties concernées et à l'encadrant lorsqu'ils existent ;
- au cours de mon étude, protéger de mon mieux les systèmes informatiques du client.

Faire preuve de professionnalisme

Je m'engage à maintenir un haut niveau de professionnalisme dans tous les aspects de mes activités de tests d'intrusion. Cela inclut la préparation minutieuse, la documentation complète, la communication transparente avec les commanditaires et la prise en compte des conséquences potentielles de mes actions.

Plus précisément, je m'engage à :

- montrer un souci de professionnalisme de haut niveau dans le cadre de mon travail ;
- promouvoir un environnement de travail serein et loyal;
- offrir un service pour lequel je suis compétent et ne pas mentir sur mes connaissances dans d'autres domaines ;
- respecter et ne pas ternir la réputation des certifications des organismes ou établissements de certification;
- respecter et ne pas ternir la réputation de mes clients ou sujets d'étude ;
- respecter les bonnes pratiques liées à l'activité d'audit;
- utiliser uniquement des méthodes, outils et techniques validés par l'encadrant.

Préserver la vie privée et la confidentialité

Je m'engage à préserver la vie privée des individus et à protéger la confidentialité des données sensibles lors de mes tests d'intrusion. Je m'engage à ne pas collecter, stocker ou diffuser de manière non autorisée des informations personnelles ou confidentielles. Je veillerai à minimiser les dommages potentiels pour les systèmes et les données.

Plus précisément, je m'engage à :

- maintenir l'aspect privé et la confidentialité de toutes les informations dont je pourrais prendre connaissance au cours de mon travail, excepté en cas d'obligation faite par une autorité juridique ;
- ne jamais conserver de copies personnelles des données du client et les protéger (chiffrement, etc.)
- ne divulguer aucune information à un tiers, même anonymisée et décontextualisés, obtenus ou générés dans le cadre de mon activité, sauf autorisation écrite du sujet d'étude ;
- ne pas divulguer ou faire mauvais usage des informations obtenues, à des fins de profits personnels ;
- ne jamais publier de vulnérabilités sans autorisation écrite du client ;
- ne jamais discuter des résultats avec des personnes non autorisées;

Signature

En signant cette charte, je reconnais avoir pris connaissance de ces principes éthiques et m'engage à les suivre scrupuleusement tout au long de mes activités de tests d'intrusion. Je comprends que tout manquement à cette charte peut entraîner des conséquences disciplinaires et légales.

Nom et signature de l'étudiant :	_
Date :	